



Payerne

# Le Trait d'Union

www.payerne.ch

Journal officiel de la Commune de Payerne, N° 43

Juin | 2017

## Editorial



Me voici à l'aune de mon année de présidence du Conseil communal. Pour cette édition du Trait d'Union je repense à cette année passée et ce n'est pas tâche aisée que de vous la conter.

En tout premier lieu, l'installation du Conseil communal, pour la nouvelle législature 2016-2021, a été un moment fort en émotions. Venant d'Avenches et installé depuis près de 25 ans à Payerne, j'ai compris qu'il était possible de s'intégrer et d'accéder, par le travail, au rang de premier citoyen.

Le Conseil pleinement installé en juillet 2016, pour cinq ans, s'est directement mis à l'œuvre pour le bien-être de la Commune et le travail n'a pas manqué. Parmi les différents défis de développement que s'est fixée la Commune, celui de veiller à une bonne proximité avec ses citoyens est prioritaire et il a été le fer de lance de cette première année de législature, notamment par le sondage participatif pour l'aménagement de la place du Marché. J'ai eu l'opportunité, en cette année de présidence, d'apprécier cette volonté de dialogue entre les autorités et la population.

Il est facile de se remémorer les événements majeurs que sont le Tirage ou les Brandons. Payerne est également rythmée par un nombre de manifestations de toutes sortes, générées par ses diverses associations, qui ont pour but de faire vivre cette ville qui est la nôtre.

Je remercie et salue toutes les personnes bénévoles qui sont l'essence et l'âme de la cité, ainsi que tous les membres du Conseil communal, qui, à tout moment, donnent réponse aux besoins quotidiens de tous.

Que notre cité vive bien, qu'elle se développe, qu'elle reste agréable, vive Payerne !

Nicolas Donadello

## Fête Nationale



7<sup>ER</sup> AOÛT  
2017

Place  
devant la Coop

**Animations**

Union instrumentale  
Bal avec l'orchestre «Panache»

- 16h30 Atelier de confection de lanternes par les enfants (gratuit)
- 17h Ouverture de la place de fête (animation)
- 19h Concert animation par l'Union instrumentale - Verre de l'amitié
- 19h45 Sonnerie des cloches
- 20h Discours de M. Djordje Ney,  
Président du Conseil communal



- 20h30 **Grand lâcher de ballons**
- 20h45 **Cortège**
- 21h **Feu de joie**
- 22h30 **Superbe feu d'artifice**



Buvette - Bar - Petite restauration

Renseignements: Société de développement - 079 230 69 66

**PAYERNE**

# LES INFORMATIONS MUNICIPALES

Dans cette

## Edition

- 2 Les informations Municipales**  
◇ Communication des décisions municipales
- 4 Le Portrait**  
◇ Présentation d'une société locale  
◇ La Commune se présente
- 6 Les Annonces**  
◇ Vivre ici – recherche des bénévoles
- 7 Le Reportage**  
◇ Sortie des 18 ans,
- 8 Le Reportage**  
◇ Payerne – La Broye vibre avec le Tour de Romandie
- 10 Les Informations**  
◇ Récupération des plastiques
- 12 Les avis officiels**  
◇ Information sur votre eau de consommation
- 14 Les avis officiels**  
◇ la piscine du centre sportif de la Promenade,
- 15 Les avis officiels**  
◇ Collecte d'amiante dans le canton de Vaud
- 16 Le Calendrier**  
◇ Chantiers et informations de saison  
◇ Prochaines manifestations

## Communication des décisions municipales

### Municipalité en 2017

Préavis n° 01/2017 : Vente à la société Anura SA de la parcelle RF n° 5607 de 13'065 m<sup>2</sup>, sise sur Aéroport I, en faveur des activités de la société Speedwings Business SA. Achat de la partie du bâtiment comprenant la zone d'aéroport et d'accueil d'entreprises à la société Anura SA. Création de la société d'exploitation Swiss Aeropole SA

La Commune de Payerne envisage l'acquisition de la partie du futur bâtiment « Speedwings » comprenant la zone d'aéroport et d'accueil d'entreprises. Cette partie du bâtiment accueillera, au rez-de-chaussée, les surfaces nécessaires aux opérations aéroportuaires et, au premier et deuxième étages, des surfaces destinées à l'accueil d'entreprises. Il s'agit de la partie dite « administrative » d'un ensemble immobilier comportant aussi une partie « technique » de hangars et de bureaux, développée par la société immobilière Anura SA en faveur des activités de la société Speedwings Business SA. L'ensemble sera entièrement réalisé par la société Anura SA qui cèdera une partie du bâtiment à la Commune de Payerne.

Pour l'exploitation de l'Aéroport, la Commune de Payerne et la Coreb vont créer la société d'exploitation Swiss Aeropole SA.

**Préavis n° 05/2017 : Demande de crédit pour la planification de la 3e étape de rénovation du Centre Sportif de la Promenade**

A ce jour, la rénovation de l'enveloppe du bâtiment et la rénovation du local et bassin de la piscine ont été exécutées de 2015 à fin 2016. Quelques travaux de finition sont encore nécessaires pour la 2e étape.

La 3e étape qui devrait voir la finalisation de la rénovation intérieure du Centre Sportif de la Promenade a été étudiée avec le bureau d'architectes Archigroupe et les bureaux d'ingénieurs en électricité, sanitaire et ventilation. Une première estimation des

### Préavis adoptés par la

travaux s'est avérée relativement en deçà des prévisions émises lors de l'évaluation globale de la rénovation du bâtiment. Il en ressort également de la difficulté de coordonner cette rénovation en parallèle à l'utilisation des salles de sport par les écoles. Ce maintien de l'exploitation implique de recourir à une planification des travaux sur trois ans qui influencera le déroulement et le coût des travaux. Dans le but de définir précisément l'échéancier et le devis général, il apparaît nécessaire de recourir à une étape intermédiaire de planification qui sera suivie par la suite d'un nouveau préavis pour la réalisation des travaux. A ce jour, l'étalement des travaux sur 3 ans demeure la seule solution réaliste qui permette le maintien de l'activité scolaire dans le bâtiment.

Par ce préavis, la Municipalité demande à son Conseil communal d'autoriser l'investissement pour l'étape de planification des travaux de la 3e étape du Centre Sportif de la Promenade pour un montant de Fr. 150'000.— TTC.

**Préavis n° 06/2017 : Migration de l'ERP communal GEFI, demande de crédit**

Le tout premier équipement informatique avait été installé dans le courant de l'année 1982 par la maison BOBCO de Grandcour. Il s'agissait d'une application MS-DOS mise à jour et adaptée dans un premier temps en 1989 (préavis n° 10/89) et, dans un deuxième temps, par le logiciel «Metrowin Prestige», mis en service à la fin de l'année 2000 (préavis n° 18/99).

Compte tenu de l'évolution des technologies en matière informatique, il s'avère primordial de posséder un outil fiable, offrant une couverture complète des besoins en matière de gestion administrative et répondant aux exigences actuelles.

La solution retenue, fournie par l'entreprise OFISA Informatique SA, se base principalement sur deux applications :

- NEST pour les aspects contrôle des habitants, bâtiments/logements, et

# LES INFORMATIONS MUNICIPALES

facturation ;

- ABACUS pour la partie financière (comptabilité, débiteurs, créanciers, salaires, RH).

Par ce préavis, la Municipalité demande à son Conseil communal à procéder à la migration de l'ERP communal, par le biais de l'adjudication municipale du 22 mars 2017 à la société OFISA Informatique SA, pour un montant TTC unique de Fr. 297'000.— ainsi que de frais annuels de Fr. 105'307.—.

## **Préavis n° 07/2017 : Remplacement de la conduite d'eau potable et de défense incendie au chemin Joli-Clos - étape 2**

Récemment, la société Sinef SA, pour le compte de Groupe E Celsius (anciennement Frigaz), a reçu des demandes de raccordement au gaz de propriétaires d'habitations du chemin Joli-Clos. Dans le cadre des relations interservices, Sinef SA s'est approchée, notamment, du service des eaux de la Commune pour connaître ses intentions.

La conduite d'eau et de défense incendie, propriété communale, est entièrement sur le domaine privé. Les propriétaires des fonds sur lesquels passe la conduite d'eau communale ont donné leur accord par signature d'un document établissant, notamment, les conditions de remise en état de la chaussée.

La conduite d'eau potable et de défense incendie de cette rue date de 1976. Elle est en matériau fonte ductile Ø de 150 mm. La cause des interventions consécutives à des fuites est principalement liée à la qualité de la conduite qui est entrée dans un processus normal de vieillissement.

Par ce préavis, la Municipalité sollicite le Conseil communal pour l'autoriser à remplacer la conduite d'eau potable et de défense incendie du chemin Joli-Clos pour un montant de Fr. 130'000.— (TTC), montant dont il y aura lieu de déduire la récupération de la TVA ainsi que la subvention attendue de l'ECA.

## **Préavis n° 08/2017 : « Action Ville propre » et modification du règlement communal de police**

C'est en 1994 déjà que la commune a instauré la taxe au sac pour les déchets ménagers incinérables. La collecte porte à porte de sacs officiels jaunes se déroule dans le secteur

intra-muros les mardis et vendredis. Le camion benne passe à l'extérieur ainsi qu'aux hameaux et au village de Trey, les lundis et jeudis.

Force est de constater qu'il reste certains problèmes de propreté que l'on peut observer sur trois axes :

1. Dépôt de sacs non-conformes (cf. annexe C)
2. Déchets sauvages et poubelles fixes (cf. annexe E)
3. Déjections canines (cf. annexe C)

En effet, le dépôt de sacs non officiels, ainsi que les mégots de cigarettes, ont augmenté au centre-ville. Les déchets sauvages (littering) sont le résultat de mauvaises habitudes de jeter les déchets dans les espaces publics, négligeant ainsi les poubelles réservées à cet effet.

A partir d'octobre 2017 et après trois mois de sensibilisation, il y aura lieu de sanctionner les contrevenants. D'un point de vue légal, ce sont, d'une part, le règlement communal sur la gestion des déchets et, d'autre part, le règlement communal de police qui permettent à la Municipalité de fixer les montants à percevoir, en fonction de la contravention.

Par ce préavis, la Municipalité sollicite le Conseil communal pour l'autoriser à organiser l'« Action Ville propre » pour un montant de Fr. 80'000.— (TTC), montant dont il y aura lieu de déduire la récupération de la TVA.

## **Préavis n° 09/2017 : Aménagement d'un passage piéton sécurisé à l'avenue Général Jomini et d'une place de dépose d'élèves au collège Derrière la Tour.**

Depuis la rentrée d'août 2015, le collège Derrière la Tour (collège DLT) est utilisé pour accueillir la direction, mais aussi des classes primaires. Ce collège avait initialement été construit et conçu pour des classes secondaires.

Lors de sa construction, il y avait eu un projet de réaménagement de la place de parc de la rue Derrière la Tour, notamment pour accueillir les bus et les voitures de dépose d'élèves. Pour des questions budgétaires, cet aménagement avait été abandonné et un concept de dépose d'élèves avec les

bus scolaires avait été prévu à la rue de la Passerelle.

Le présent préavis se compose donc de 2 volets d'aménagements qui sont en fait des mesures d'accompagnement pour l'exploitation par l'ASIPE du collège Derrière la Tour :

- Aménagement d'un cheminement piéton sécurisé entre la rue des Grandes Rayes et le collège DLT, avec la mise en place d'un nouveau passage piéton sécurisé à feux, avec bouton poussoir sur l'avenue Général Jomini.
- Aménagement d'une place de dépose d'élèves sur le périmètre du collège DLT.

Par ce préavis, la Municipalité sollicite le Conseil communal pour lui demander d'adopter, tels que présentés et mis à l'enquête publique, l'aménagement d'un cheminement piéton et d'un nouveau passage piéton avec feux à poussoirs ainsi que la réalisation d'une place de dépose des élèves sur la parcelle RF n° 215 au collège Derrière la Tour.

**Les préavis complets peuvent être consultés sur [www.payerne.ch](http://www.payerne.ch)**

## Personnel Communal

### Engagements

- M. Cyril Besson, engagé au 1er mai 2017, en qualité d'informaticien
- M. Joël Thöny, engagé au 1er mai 2017, en qualité de mécanicien polyvalent
- Mme Caroline Gefner, engagée au 19 juin 2017, en qualité de gestionnaire contentieux
- Mme Nadine Pichon, engagée au 1er mai 2017, en qualité de collaboratrice administrative

### Départs

- M. Alit Aliti, départ au 30 juin 2017
- Mme Françoise Jomini, départ au 30 juin 2017

### Départ à la retraite

- M. Daniel Schmidhäusler, départ au 30 avril 2017

## La Commune se présente

Retrouvez le portrait d'un collaborateur communal dans chaque édition

### Portrait de Jean-François Bastian

**Jean-François Bastian est né le 26 avril 2017 à Moudon. Il est marié à Laurence et père de 2 filles, Marjorie (26 ans) et Alexia (24 ans).**

Jean-François a effectué toutes ses écoles à l'EPFL comme il aime le dire, soit à l'École Primaire de Forel Lavaux, en option technique.

Il a débuté son parcours professionnel en faisant un apprentissage de 4 ans en qualité de menuisier à la menuiserie Richard à Forel-Lavaux. A la suite de cette formation, il a obtenu un CFC de menuisier. Il est parti ensuite «à la guerre» durant 4 mois effectuer son école de recrue comme chauffeur dans les troupes de génie. Puis, il a continué son parcours en restant 1.5 année à Ferlens dans la menuiserie Buttet comme poseur (pose de portes / fenêtres,...). Jean-François aimait bien ce travail, car il avait régulièrement contact avec les autres corps de métier et la clientèle, chose qu'il a retrouvée au sein de la Commune.

C'est le 1er janvier 1991 que Jean-François débute son activité à la Commune de Payerne en qualité d'employé de voirie qualifié, à 100%. Par la suite, il a été responsable du fauchage et de l'épareuse, remplaçant de la balayeuse et des travaux de voirie. C'est en 1994, sous l'ère de M. Bouvier, qu'il occupe le poste de coordinateur, poste qui a été mis en place pour la responsabilité des places de jeux et des cours d'eau. Ce poste-là n'a plus existé suite au changement de contremaître. En 2009, il a officié en tant que remplaçant du chef du secteur de l'entretien du domaine public. Ensuite, durant quelques mois, il a œuvré en qualité de chef du secteur ad interim. C'est en juin 2016, qu'il a été nommé chef du secteur de la voirie. Son travail consiste à faire le pont entre l'administration et l'équipe du terrain (il gère une équipe de 17 personnes), ainsi qu'à planifier les travaux d'entretien. Il est constamment en contact avec les entreprises qui œuvrent sur la Commune.

Jean-François nous informe que ce travail correspond pleinement à ses attentes. Il y



trouve une bonne collaboration avec une équipe dynamique et motivée.

Quand on lui demande d'évoquer un souvenir ou un fait qui l'a marqué à la Commune, il nous raconte que lors des travaux de curage d'un ruisseau, la pelle rétro s'était couchée et, bien sûr, sur le côté de la porte. Ses collègues se posent toujours la question de savoir comment il a pu se sortir par la fenêtre de la rétro qui avait un passage de 27.5 cm.

En ce qui concerne son temps libre, Jean-François nous confie qu'il aime le passer avec sa famille. Il s'occupe de temps à autre de sa petite fille Noémie. Il aime également les voyages dans les pays chauds. Il aime aussi faire du ski.



# PRÉSENTATION D'UNE SOCIÉTÉ LOCALE

## Le Club philatélique de Payerne

### Les timbres pour s'ouvrir au monde

Vous êtes passionné(e) d'aviation, de nature, d'un pays particulier ?

Vous aimez les nouvelles découvertes ?

Vivez ces passions à travers la philatélie !



La philatélie permet des découvertes fantastiques sur une variété de thèmes comme les animaux, les plantes ou encore l'art.



Nos membres sont compétents et prêts à mettre leurs connaissances à profit de nouveaux membres.

De plus, au club philatélique de Payerne et environs, vous rencontrez d'autres personnes qui ont les mêmes intérêts, partagez des découvertes, développez des connaissances, recherchez des timbres rares et participez à des sorties philatéliques.

Notre club comprend une vingtaine de membres actifs, dont un quart de dames et également de nombreux membres amis ! Nous nous rencontrons en général le deuxième et le quatrième lundis du mois de septembre au mois de juin à 19h30 à l'hôtel de La Suite à Payerne.

Lors de nos séances, nous avons des conférenciers qui viennent nous parler de leurs collections qui retracent une partie de l'histoire d'un pays (inflation, royauté, guerre), d'un sujet particulier (foot, vin, trains) ou encore de défauts sur les timbres !

Nous organisons chaque année une bourse



aux timbres le premier dimanche du mois d'avril où les collectionneurs de la région peuvent se retrouver et compléter leurs collections !

Pour de plus amples informations, merci de prendre contact :

M. Nathanaël Rapin, Président du club philatélique de Payerne et environs

Rue des Jordils 16, 1562 Corcelles-près-Payerne, 079/726.62.72,

rapinovski@hotmail.com - payernephilatelie.com



# ACTUALITÉS

## Un nouveau service d'entraide

Depuis début février, Madame Blanche Mühlethaler a mis en fonction le service d'entraide de la section Broye.

Cette association a été fondée en 2001, à Schmitten par Madame Susanne Lottaz et elle s'est ensuite étendue sur plusieurs districts dont celui de La Broye. Son objectif est de permettre l'échange de services à des prix abordables, rendus par des personnes privées. L'association collabore très souvent en complémentarité avec les soins à domicile et d'autres institutions.



Sont proposés tous les types d'aide dont a besoin une personne a besoin, qu'elle soit âgée ou handicapée, peu importe son état.



De gauche à droite, Alfred Reber (aide), Blanche Mühlethaler (coordinatrice Broye), David Sissaoui (président) Béatrice Gillard (coordinatrice Glâne) et le scalamobil pour le transfert d'escaliers.

Cela comprend l'accompagnement, le ménage, faire la cuisine, le transport, le transfert en escaliers avec le «scalamobil», la garde de nuit, le service d'assistance, le nettoyage complet d'appartements, le jardinage, etc.

Les personnes désirant bénéficier de l'aide de l'association ou, au contraire, proposer leur aide ou même simplement obtenir des informations peuvent s'adresser à :

Madame Mühlethaler Blanche,  
Service d'entraide Broye-Sarine  
Rue des Jumelles 26, 1530 Payerne  
Tel 078/644.61.48

## Co-working Broye - Le nouvel espace collaboratif

L'idée du co-working est de permettre aux travailleurs indépendants, PME, petites entreprises ou start-ups de profiter d'un lieu de travail sain et à moindre coût.

Les habitants de Payerne et des environs peuvent bénéficier de ce concept dans un local situé à proximité du centre-ville, proche des sorties d'autoroute, précisément à la Route du Châtelard 15.

Le local offre un espace de 150 m<sup>2</sup>, avec cuisine, commodités usuelles et pièces de rangement. Des places de parc sont aussi à disposition.



### Facilités

- Accès à «sa» place de travail garanti 24h/24 et 7j/7
- Salle de conférence avec beamer
- Photocopieuses et scanners
- Casiers privés

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :

M. Arnaud Couziné Tél. 079 375 41 77  
ou [arnaud@coworkingbroye.ch](mailto:arnaud@coworkingbroye.ch)

# ACTUALITÉS

## SÉNIORS, ACTEURS DE L'ESPACE PUBLIC ET CITOYENS À PART ENTIÈRE

Projet de recherche-action, suite à l'étude exploratoire « Habiter avec son âge » soutenue par la Fondation Leenaards.

corrélié avec le sentiment du senior d'être citoyen à part entière.



**CONNAISSANCE 3**  
L'UNIVERSITÉ DES SENIORS

Nous analysons, sur une durée de 9 mois, comment les seniors, selon leur degré

d'activités avec et pour autrui, prennent leur place dans l'espace public et s'estiment reconnus par les autres. Nous analysons aussi le rôle de leur condition socio-culturelle dans cette reconnaissance. Ces données permettront en parallèle la mise au point de la méthode d'empowerment.

La population impliquée dans la recherche, deux groupes de 15 seniors, de deux environnements géographiquement et socio-culturellement bien différenciés du Canton de Vaud (région Lausanne et région Payerne-Broye), examine, discute et évalue l'exercice de ses propres activités et le déploiement de ses compétences dans son environnement. Pour chaque participant recruté pour la

recherche une liste de ses compétences et de ses activités est établie avec des mesures qui évaluent quantité, type, localisation et évolutions des contacts avec les autres dans son environnement pendant la durée de la recherche.

Pour la recherche, les participants se réunissent dans des « ateliers de discussions » organisés à plusieurs reprises. Leur contenu fait l'objet d'enregistrements audio qui sont les données principales de la

recherche. L'analyse des données se propose à la fois de mesurer la corrélation entre activités et sentiment

de reconnaissance et de mettre au point une méthode (d'échanges dans un atelier) qui renforce le sentiment d'empowerment des seniors.

Dans la mesure où le rôle du déploiement des compétences des seniors dans l'affirmation de leur

citoyenneté à part entière est conséquent, il peut aussi être vu comme un facteur incitatif à habiter dans

un environnement qui est favorable à ce déploiement. Cette recherche poursuit ainsi la voie ouverte par

l'étude exploratoire « Habiter avec son âge ».  
Durée du projet : 12 mois

## PLAN CANICULE 2017

Cette année également, fin d'être prête à toute éventualité et en cas de nécessité, la Commune de Payerne, sur demande du Canton, a adressé un questionnaire

aux personnes vivant seules, ne disposant d'aucun soutien interne (famille, voisins) ou externe (Professionnels, soins à domicile) et âgées de plus de 75 ans pour leur demander si elles souhaitaient le passage de visiteurs en cas de déclenchement du plan canicule par le Service cantonal de la Santé publique.

Les personnes qui n'ont pas encore répondu, mais qui désirent le faire et qui nécessitent ces visites, sont priées de se manifester auprès du Service à la population au moyen du formulaire reçu,

par téléphone (026/662.66.26), par fax (026.662.65.27), ou par courrier électronique (spop@payerne.ch).

Dans tous les cas, en cas de forte chaleur, n'oubliez de boire et de vous rafraîchir autant que possible.

INFORMATION EN SANTE PUBLIQUE

## CANICULE

### RESTER AU FRAIS

**CONSEILS EN CAS DE GRANDES CHALEURS**

**Se reposer... rester au frais**

- Rester chez soi, réduire l'activité physique
- Prêter attention aux enfants et aux seniors

**Laisser la chaleur dehors... se rafraîchir**

- Fermer fenêtres, volets, stores et rideaux le jour, bien aérer la nuit
- Porter des vêtements clairs, amples et légers
- Se rafraîchir par des douches régulières ou des compresses humides sur le corps

**Boire régulièrement... manger léger**

- Boire régulièrement sans attendre d'avoir soif
- Prendre des repas froids riches en eau : fruits, salades, légumes et produits laitiers
- Prendre conseil auprès de son médecin en cas de traitement ou de maladie chronique

**En présence de signaux d'alerte**

- Appeler le médecin traitant
- S'il est absent, appeler la centrale des médecins de garde **0848 133 133**
- En cas d'urgence vitale appeler le **144**

www.vd.ch/canicule

# LES AVIS OFFICIELS

## Fauchage des terrains incultes, émondage des arbres, arbustes et haies, entretien des ruisseaux

Les Municipalités de Corcelles-près-Payerne et de Payerne rappellent aux propriétaires et gérants de biens-fonds les dispositions de l'article 39 de la loi sur les routes du 10 décembre 1991, ainsi que celles des articles 8, 9, 10, 11 et 15 du règlement d'application du 19 janvier 1994 de cette même loi, qui prescrivent que :

Les ouvrages ou plantations ne doivent pas diminuer la visibilité, ni gêner la circulation.

Les haies plantées en bordure du domaine public doivent être taillées afin que leurs branches ne dépassent pas la limite. Les hauteurs maximales admissibles, mesurées depuis les bords de la chaussée, sont les suivantes :

- 60 centimètres lorsque la visibilité doit être maintenue;
- 2 mètres dans les autres cas.

Les arbres plantés le long des routes cantonales ou communales doivent être élagués pour que leurs branches soient maintenues :

- au bord des chaussées, à 5 mètres de hauteur et 1 mètre à l'extérieur;
- au bord des trottoirs, à 2,50 mètres de hauteur et à la limite de la propriété.

Les Municipalités rappellent également que, selon les dispositions des articles 123 à 128 et 142, alinéa 8 du Code rural et foncier du 7 décembre 1987, les parcelles incultes doivent être nettoyées et fauchées, pour qu'elles ne portent pas préjudice aux fonds voisins et répondent à l'exigence fixée par l'article 2 de l'arrêté du 11 juin 1976 concernant la destruction des plantes nuisibles à l'agriculture.

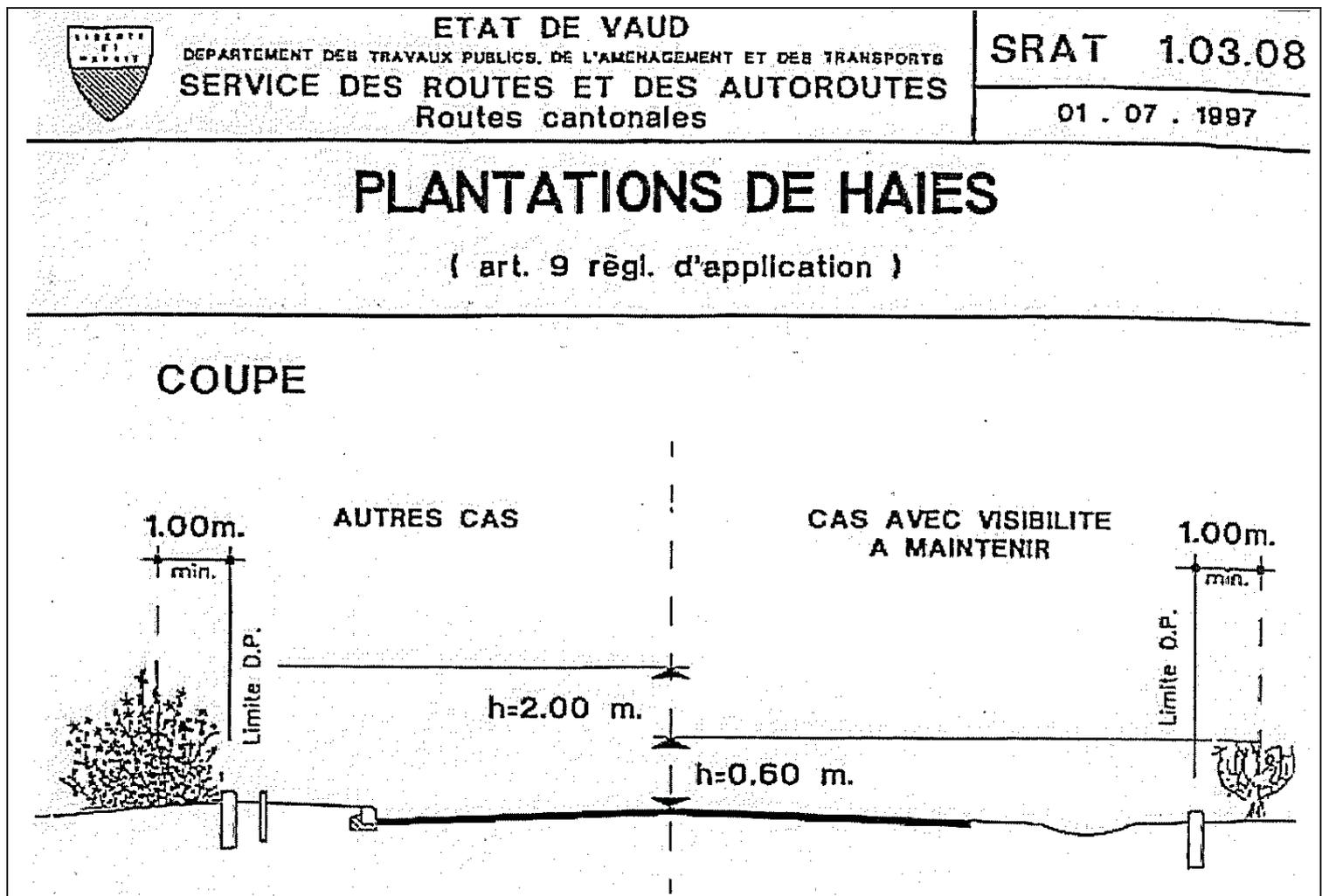
Les propriétaires de fonds sur lequel court un ruisseau, ou riverains d'un ruisseau, sont tenus de le nettoyer régulièrement afin que l'écoulement des eaux s'effectue sans difficulté (art. 9 LPDP).

Les dispositions rappelées ci-dessus doivent être observées et sont applicables toute l'année.

Les propriétaires fonciers ou leurs gérants sont invités à exécuter les travaux nécessaires jusqu'au 30 juin 2017, au plus tard.

Toute contravention fera l'objet d'une dénonciation et le travail non exécuté pourra être ordonné aux frais des intéressés.

Les Municipalités



# LES AVIS OFFICIELS

## L'ABBATIALE LÈVE LE VOILE SUR SES TRAVAUX

Depuis la mi-printemps 2017, l'Abbatiale entrouvre ses barrières de chantier pour le public. Les travaux vont bon train et l'équipe du Musée vous propose de les découvrir de l'intérieur. L'objectif est de montrer que même si l'Abbatiale et le Musée sont fermés, le chantier est bien vivant !

Tous les samedis de juillet et août, une offre combinée propose de réveiller tous les sens et anime la colline payernoise. « Voir, écouter, déguster » offre l'opportunité de suivre un mini-concert d'orgue dans la matinée, déguster un repas préparé par le Café du Marché en lien avec la thématique du concert, puis de découvrir les dessous des travaux du chantier lors de la visite guidée.

### Mini-concerts d'orgue et dégustation

Chaque samedi à 11h30, l'organiste Benoît Zimmermann vous offre une aubade à l'orgue du Temple : vingt minutes de découverte sonore. En écho, le Café du Marché se laisse inspirer par le programme musical et vous concocte un menu en lien avec les notes matinales.



### VOIR, ECOUTER, DEGUSTER – SAMEDIS CULTURELS

**Tous les samedis de juillet et août 201**

Mini-concert d'orgue au Temple à 11h30 – entrée libre

**Repas « Café du Marché »**

Uniquement sur réservation jusqu'au jeudi midi : 079 101 11 02  
Suite à l'incendie du 24 avril, le lieu d'accueil pour ces repas sera indiqué sur la porte du café et sur le site internet [www.cdmp.ch](http://www.cdmp.ch)

**Visites guidées du chantier à 14h**

Accueil libre de 14h à 17h dans la salle capitulaire et accès à l'Abbatiale (sous réserve de l'avancée)

### Visites guidées du chantier

A 14h, l'équipe du Musée vous guidera à travers l'Abbatiale, son histoire et son chantier. Statique, archéologie, toitures, façades et martinets sont au menu de cette visite originale. Différents supports permettent également de visiter le site de façon individuelle. Les visiteurs et visiteuses découvriront ainsi les différentes phases du chantier au travers de plans, photographies et vidéos retraçant l'avancée des travaux.

Visites guidées pour groupes sur demande : 026 662 67 04 ou [musee-abbatiale@payerne.ch](mailto:musee-abbatiale@payerne.ch)

# LE REPORTAGE

## Les championnats suisses de concours multiples (décathlon et heptathlon)

Pour inaugurer la toute nouvelle piste d'athlétisme de Payerne, le CAB aura le privilège d'organiser les Championnats suisses multiples les 26 et 27 août prochains. Avec des compétiteurs venant des quatre coins du pays, la cité broyarde verra défiler des athlètes confirmés qui ont également obtenu des résultats probants sur le plan international.



Les plus jeunes auront également la possibilité de se frotter au gratin national vu que l'organisation prévoit des compétitions pour toutes les catégories pour un total de près de 250 athlètes, ainsi qu'une UBS Kids Cup pour attirer les plus jeunes. Au final l'objectif serait d'offrir une organisation impeccable qui permettrait de présenter au public toutes les facettes de l'athlétisme à travers les différentes disciplines de ce sport.

Rendez-vous fin août pour les spectateurs curieux et pour les jeunes de moins de 15 ans qui oseront relever le défi sportif de l'UBS Kids Cup !

Besoin de renseignements supplémentaires ?  
Toutes les informations de trouvent sur [www.cabroyard.ch](http://www.cabroyard.ch).

Vous souhaitez participer comme bénévole à cette manifestation ?  
Prière d'écrire à [info@cabroyard.ch](mailto:info@cabroyard.ch).

### RESTRICTION DE CIRCULATION A L'OCCASION DE LA BRADERIE DE PAYERNE.

Du vendredi 30 juin dès 07h00 jusqu'au dimanche 2 juillet 2015 à 09h00, la Grand'Rue et la rue de Lausanne seront fermées à toute circulation.

Nous prions les usagers de se conformer à la signalisation mise en place à l'occasion de cette manifestation.

La Sécurité publique

**BRADERIE DE PAYERNE**

Vendredi 30 juin 2017  
Samedi 1<sup>er</sup> juillet 2017

De 9 h à 24 h

**Le commerce dans la rue**

AVEC LE SOUTIEN DE

**radioff.**  
sera présent samedi toute la journée

**Clot**  
MACONNERIE  
GENIE CIVIL  
CARRÉLAGE  
RENOVATION  
[www.clotfreres.ch](http://www.clotfreres.ch)

Logo of the Canton of Vaud and the City of Payerne.

# ÇA S'EST PASSÉ A PAYERNE

## Retrospective des 3 derniers mois



Tour de Romandie, Fresque des 1900 élèves de l'ASIPE, photo de Léo Drones



Marché de Printemps, photo la broye



La meule de charbon, à la 15ème de la Forêts, par M. Geissbühler, photo commune de payerne

# LE CALENDRIER

## Chantiers et informations de saison

### Chantier en cours et à venir

- Rue à Thomas, Montpellier, Croix-Blanche : Jusqu'à la fin de l'année, infrastructures et superstructures
- Route de Morens : direction Aéroport fermée jusqu'à mi-juillet
- Rue de Vuary : 1ère partie pose d'enrobé et de tapis en 2 phases entre le 14 et le 20 juillet 2017
- Aéroport : équipement P5 et P6 jusqu'à mi-juillet
- Giratoire de Pra-Bert : entretien par le canton – fermeture de la route de contournement dès le 17 juillet 2017, durant 3 semaines (suivre les déviations)
- Remplacement de la conduite d'eau à Corges : du 26 juin 2017 jusqu'à fin juillet 2017
- Rue du Simplon : fermeture complète de la rue du 21 août jusqu'à fin octobre 2017

- Pose du nouveau tapis partiel à la place de la Concorde et marquage dès le 4 juillet 2017
- Travaux de réalisation des accès au nouveau quartier des Rives de la Broye : juillet-août 2017
- Pose d'un tapis depuis le giratoire de la route de Fétigny jusqu'au carrefour avec la rue d'Yverdon : début septembre 2017
- Gravillonnage de la route de Corges (côté piscine) – durant l'été
- Réalisation d'un passage piéton sécurisé par deux feux à l'avenue Général Jomini : début juillet 2017
- Réalisation d'une place de dépose d'élève au Collège DLT
- Gravillonnage et traitement des fissures à divers endroits du réseau routier : dès début juillet 2017
- Pose du tapis final à la rue de Savoie : semaine du 3 au 7 juillet 2017
- Pose du tapis final à la rue de la Palaz C : semaine du 3 au 7 juillet 2017

## Rédaction

### Editeur :

Municipalité de Payerne

### Responsable rédactionnel :

M. Stéphane Wicht

### Contact :

e-mail : tdu@payerne.ch

Tél : +41 (26) 662 66 26

### Équipe de rédaction :

M. Grandjean, rédactrice

J. Micco, rédacteur

J. Mora, rédacteur

F. Leuthold, impression

C. Besson, graphisme et mise en page

### Parution :

4 fois par année

### Distribution :

Journal gratuit - tous ménages

## Prochaines manifestations

Mercredi 21, jeudi 22, vendredi 23 et samedi 24 juin 2017

10ème édition Red Pigs Festival

Du 22 au 25 juin 2017

Concours hippique officiel de Payerne

Manège des Avanturies

Dimanche 25 juin 2017

Concert Armaillis de la Roche et ensemble

de cuivre de la Broye.

Temple

Vendredi 30 juin et samedi 1er juillet 2017

Braderie de Payerne

en Ville

Dimanche 23 juillet 2017

Tournoi de Pétanque des Rebbiboel's

Place Tireur à la Cible

Du 18 au 21 août 2017

Tirage 2017

Samedi 26 et dimanche 27 août 2017

Championnats suisses multiples

Stade municipal

Du 25 au 27 août 2017

Championnats Suisses de Sauvetage

Piscine de Payerne

Du 8 au 10 septembre 2017

Motocross de la Broye

Derrière le Bois de la Rappe

Dimanche 10 septembre 2017

Kermesse FSG

Centre sportif Rammes

Du 15 au 17 septembre 2017

Brocante de Payerne

Halle des Fêtes

Samedi 23 septembre 2017

Accueil des nouveaux habitants et fête

multiculturelle organisé par la CCSI

Commission communale Suisse Immigré

Aula du collège de la DLT et Pl. Général

Guisan

Du 22 au 24 septembre 2017

Rencontres chorales de la Broye

Halle des Fêtes et ??

Samedi 30.09 et dimanche 01.10.2017

vente paroissiale cath.

Halle des Fêtes

Mercredi 11 octobre 2017

Vente paroisse allemande

Halle des Fêtes

Du 19 au 22 octobre 2017

Salon des Dégustations

Halle des Fêtes

Dimanche 22 octobre 2017

Concert Ensemble vocal Horizons

Temple

Vendredi 27 et samedi 28 octobre 2017

20ème anniversaire des Pedzouilles

Halle des Fêtes

Jeudi 16 novembre 2017

Foire de la St.-Martin

En ville

Du 17 au 26 novembre 2017

Comptoir broyard

Vendredi 24 et samedi 25 novembre 2017

soirées annuelles FSG Payerne

Halle des Fêtes

Vendredi 1 et samedi 2 décembre 2017

soirées annuelles Union instrumentale

Halle des Fêtes